Image not found or type unknown

# Saisie appartement en indivision

Par **lorry**, le **12/09/2011** à **12:47**

Mon compagnon est propriétaire d'un appartement en indivision avec son frère. Il vient de recevoir une assignation, l'appartement va être vendu "à la bougie". Son frère a consenti(à l'insu de mon compagnon) une hypothèque auprès d'une banque pour souscrire un crédit de 17000 euros qu'il n'a jamais remboursé.
Que dit la loi? Quel recours pour le co-indivisaire ? merci

***Une hypothèque consentie par une indivision sans l ' accord de [s]tous[/s] les indivisaires ?!?***
***Il serait curieux de voir le bordereau d'inscription aux hypo !***
***( nul ne peut aliéner plus de droits qu ' il n ' en détient )***

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés